

amener. C'est donc encore un but national que nous avons en vue.

Mais il y a plus encore. On s'aperçoit de plus en plus que, non seulement sur l'Atlantique, mais aussi sur le Pacifique il est possible de donner un essor considérable à notre commerce. Des navires quittent les ports de Vancouver et Victoria et, passant par le Pacifique et le canal de Panama, font voile vers les ports d'Europe. Nous comptons voir l'établissement d'un commerce de retour des ports de la Grande-Bretagne, aux ports de l'ouest par voie du canal de Panama et tout ce qui viendra dans cette direction bénéficiera à l'ouest canadien. Notre politique aidera à faire comprendre au monde les avantages que comporte le trafic par les ports canadiens et je ne crois pas me tromper en disant que, soit qu'on utilise les ports canadiens du Pacifique ou ceux l'Atlantique, l'augmentation du trafic d'un côté ou de l'autre profitera à l'ensemble du pays.

Nous avons un autre objectif, monsieur l'Orateur, et tous ceux qui lisent aujourd'hui les journaux américains doivent s'en apercevoir. Les Américains, comme je l'ai dit, ont dressé un tarif douanier très élevé contre nous, et la contrée qui en souffre le plus est justement celle que représentent nos honorables collègues du groupe progressiste. La barrière est là, mais nous voulons leur montrer que pour pouvoir vendre, il faut qu'ils soient disposés à acheter. En matière de commerce, il doit y avoir avantage réciproque. Pour vendre, il faut être disposé à acheter. Lorsque les Américains se rendront compte que par suite de leur attitude,—cela les regarde évidemment,—le Canada cherche à se créer de nouveaux marchés pour y vendre des produits en Grande-Bretagne, en France, en Italie et qu'il va établir des rapports commerciaux réciproques avec l'Australie et peut-être aussi avec d'autres pays; quand ils verront que nous nous frayons de nouveaux débouchés et, que nous pouvons nous tirer très bien d'affaire comme nous sommes, je suis porté à croire que cette pensée amènera plus vite que tout le reste le changement que souhaitent mes honorables amis du groupe progressiste.

Avant de passer à un autre sujet, j'ajouterai ceci touchant notre désir de stabilité. Nous considérons que notre attitude sur ce point est dans l'intérêt non seulement du Canada, mais du monde entier. J'ai entre les mains le texte du rapport de la conférence de Gênes pour la restitution financière et économique de l'Europe, lequel rapport a été déposé devant la Chambre. Le Canada était représenté à cette conférence par deux personnages distingués; y assistaient en même temps les

représentants de presque toutes les nations commerciales de l'univers. Certes, la conférence n'a pas produit tous les résultats qu'on en attendait, mais l'accord se fit pourtant sur certains points. Je trouve dans le rapport, à la page 36, ce qui suit:

(A) Tarifs douaniers

Article 43

Tous les tarifs douaniers devraient être rendus publics; leur publication devrait être accompagnée, pour chaque catégorie de marchandises, de l'indication claire et précise de toutes les taxes auxquelles est assujettie l'importation et l'exportation de ces marchandises.

Article 44

Dans la mesure du possible, les tarifs devraient être applicables durant des périodes de temps assez longues; les tarifs ou les règlements douaniers devraient être modifiés aussi rarement que possible, toute publication étant dûment publiée. On abandonnerait entièrement la pratique de remaniements fréquents pour des raisons de guerre économique.

Je signale ces derniers mots d'une façon toute spéciale à l'attention de mon très honorable ami le leader de l'opposition. En effet, il a demandé d'un bout à l'autre de son discours que dans le domaine commercial, on se serve continuellement du tarif douanier comme d'un instrument de guerre économique. A cette conférence d'homme d'Etat d'Europe et du monde entier...

Le très hon. M. MEIGHEN: Je faisais tout simplement remarquer que c'est ce que faisait le Gouvernement lui-même.

Le très hon. M. MACKENZIE KING: Non, non, je crois que mon très honorable collègue a été bien plus loin que cela dans ses commentaires. Le fait est que tout son discours sur le traité franco-canadien était une déclamation en faveur de la guerre économique et de l'emploi du tarif à cet effet. Pourtant ces représentants réunis à Gênes qui avaient à cœur la prospérité future de l'Europe et le bien de l'humanité ont jugé à propos de déclarer, après une étude approfondie et mûre réflexion, que la pratique des remaniements fréquents de tarifs douaniers pour des fins de lutte économique devrait être abandonnée. Le sujet n'a pas été discuté seulement à la conférence de Gênes; il est venu aussi devant la Société des nations. Le Canada fait partie de la Société des nations et, en cette qualité, nous nous intéressons à toutes les initiatives qu'elle est susceptible de prendre pour réaliser le but pour lequel elle a été créée.

On a beaucoup parlé des tarifs douaniers et de leur influence sur la paix du monde. Or, la Société des nations a pour objet d'amener la paix universelle. Parmi les problèmes